NUMERO LXII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 5. Août 1803.

De BERNE, *le* 19. *Juillet.*

LA Confédération des dix-neuf Cantons ſe conſolide heureuſement, en particulier en ce que ſa reconnoiſſance par les principales Puiſſances limitrophes ne ſouffre aucunes difficultés. Le *Land-Amman*, Général d'*Affry*, a reçu de notre Chargé-d'affaires à *Vienne*, Mr. *Muller de Muhleck*, de nouvelles d'une nature très-ſatisfaiſante: La Cour de *Vienne* s'eſt décidée à rétablir les anciennes relations amicales avec la *Suiſſe*, & en a fait prévenir le *Land-Amman* par le canal du dit Chargé-d'affaires. En conſéquence, il ſera entamé une Négociation pour régler exactement les Frontières entre la *Suiſſe* & les Poſſeſſions *Autrichiennes*, & principalement celles du Canton des *Griſons* & du *Tyrol*, à l'égard deſquelles il s'étoit élevé des conteſtations. Une autre Négociation très-importante pour l'*Helvétie*, ſous le rapport du bon ordre & du repos intérieur, eſt celle ouverte déjà avec l'Electeur-Archichancelier de l'*Empire*, en ſa qualité d'Evêque de *Conſtance*, touchant les arrangemens à prendre pour la partie *Catholique* des Cantons. La correſpondance y relative eſt pourſuivie avec une grande activité, tant de la part du *Land-Amman* que de celui de l'Electeur; & la conduite conſtamment modérée & pacifique du dernier, qui tâcha toujours de faire ſervir ſon Autorité Eccléſiaſtique en faveur de la *Suiſſe* au maintien ou au rétabliſſement de la tranquillité publique, eſt un ſûr garant de l'heureux ſuccès de la préſente Négociation. Il eſt cependant des diſcuſſions avec quelques Membres de l'Empire *Germanique*, qui paroiſſent difficiles à terminer: Elles réſultent des délibérations de *Ratisbonne* & du ſyſtême des Sécularisations, & elles pourroient entraîner encore débats entre les Cantons mêmes. Le Prince de *Furſtemberg* & quelques autres Princes de l'*Allemagne*, Voiſins de la *Suiſſe*, n'ont pas répondu juſqu'à-préſent à l'invitation, qui leur a été adreſſée par le *Land-Amman*, relativement à la levée du Séqueſtre mis ſur les Biens des Cantons & des Corporations Eccléſiaſtiques de la *Suiſſe*, enclavés dans leurs Poſſeſſions. Il a été pris à la vérité une déciſion, qui fait partie du *Recès général* de la *Députation* de l'*Empire*, relativement aux Biens Eccléſiaſtiques, en dédommagement deſquels l'Evêché de *Coire* & la Seigneurie de *Rasp* ont été abandonnés au Corps *Helvétique*; mais le *Land-Amman* réclame avec inſtance les Poſſeſſions particulières des Cantons, pour leſquelles rien n'a été ſtipulé. En outre, il s'élève des difficultés d'un autre ordre, & de nouvelles réclamations ont lieu du côté des Corporations Eccléſiaſtiques, qui la plûpart ont été rétablies dans leurs anciens droits; leurs Prépoſés reviennent en indemnités contre le Canton des *Griſons*, au Territoire duquel ont été réunis l'Evêché de *Coire* & le Diſtrict de *Rasp*. Ces Biens & ce Territoire, ayant été donnés en indemnité des pertes ſouffertes par la totalité des Corporations Eccléſiaſtiques de la *Suiſſe*, leur paroiſſent ne pas devoir tourner à l'avantage excluſif d'un ſeul Canton.

Toutes ces affaires doivent finir par être traitées à la Diète Fédérale, & la diſcuſſion devra en être préparée par une Commiſſion Diplomatique, à l'examen préalable de laquelle ſeront portés tous les objets, relatifs aux relations avec les Puiſſances étrangères. La Diète, raſſemblée aujourd'hui à *Fribourg*, a nommé à cette Commiſſion les Députés *Freudenreich*, de *Berne*; *Hans Reinhard*, de *Zurich*; *Muller-Friedberg*, de *St. Gall*; *Jauch*, d'*Uri*; *Zellweger*, d'*Appenzell*; & *Wursch*, d'*Unterwalden*. La première affaire, qui ait dû leur être renvoyée, eſt celle de la communication, donnée à la Diète par le Général-Miniſtre *Ney*, de deux Projets, relatifs, l'un à la concluſion d'un Traité d'Alliance défenſive, l'autre aux baſes de Capitulations Militaires, entre la *Suiſſe* & la *France*. Les principes, établis dans ces Projets, paroiſſent être goûtés aſſez généralement par les Membres de la Diète. Cette Aſſemblée, en attendant les ſtipulations du Traité des Capitulations, a autoriſé proviſoirement le

Land-Amman à disposer, en cas de vacance ou de démission, de toutes les places d'Officiers dans les Demi-Brigades Auxiliaires *Helvétiques*, qui sont aujourd'hui au service de *France*. On a renvoyé encore au Committé Diplomatique une proposition de Mr. de *Caamano*, Ministre de S. M. *Catholique*, tendante à la continuation des enrôlemens, dans toute l'étenduë des Cantons, pour les Régimens *Suisses* actuellement au service de l'*Espagne*.

Ce sont sur-tout les intérêts domestiques de la Confédération, qui jusqu'à-présent ont été agitées en pleine Diète: Et l'Observateur ne doit pas être le moins curieux de ces débats, en se rappellant, soit les malheureux troubles d'où le Pays vient de sortir, soit la part qu'y ont euë en sens contraire les Hommes, appellés maintenant à achever de concert la pacification & le rétablissement de la Patrie commune. Il a déjà été question, dans plusieurs de leurs Séances, de la situation de la *Suisse* pendant les cinq dernières années; des matières épineuses ont été entamées, non pas toujours sans partage d'opinions. On a été unanime à accueillir les plaintes, élevées sur les nombreux desarmemens, opérés depuis 1798; mais on a été loin de s'accorder, lorsqu'il s'est agi de décider, si le seul exercice des droits Politiques du Citoyen pendant le cours de la Révolution pouvoit être un titre pour continuer à y être admis. Il s'est manifesté à ce dernier sujet deux sentimens très-prononcés & qui ont été vivement défendus. Les uns demandoient, que tout Individu, né en *Suisse*, ou y fixé depuis dix ans, & qui auroit exercé dans ces derniers tems les droits de Citoyen, fussent regardés desormais comme Citoyens effectifs des Cantons, où ils sont établis & domiciliés. De l'autre côté on soutenoit, que tout à cet égard devoit être remis sur l'ancien pié, & que les droits Politiques dans les Cantons ne devoient point être donnés, par une concession générale, sans distinction & sans choix, à tous ceux qui se les étoient arrogés durant l'Anarchie Révolutionnaire. Ces deux sentimens se balancèrent dans une discussion longue & animée, qui n'a point eu de résultat, mais qu'une Commission spéciale a été chargée de méditer, pour aviser aux moyens de concilier les Députés dissidens. Les Membres de la Commission, pris dans les deux Partis, sont Mrs. *Secretan*, *Heer*, *Zay*, *Wyttenbach*, *Reding* (d'*Argovie*,) & *Anderwerth*. Quant aux plaintes desarmemens successifs des Habitans *Suisse*, il va y être fait justice ception, le Gouvernement *Franç* consenti, de son côté, à la restitution mes, qui ont été transportées l'Hy nier par ses ordres dans les Châteaux *dois* de *Chillon* & de *Morges*. *Le Amman* a fait de cette détermina *Premier-Consul* de *France* le sujet Lettre officielle à la Diète; & cell aussi-tôt désigné quelques-uns de ses bres, pour lui faire un Rapport moyens de restituer aux véritables taires, tant aux Particuliers qu'aux tons, toutes Armes enlevées, à diff époques, à chacun respectivement tendance générale vers l'ancien Fé me, plutôt que vers le nouveau S d'unité de Gouvernement & de m fera agir ici avec une grande exac spécialement pour rendre à l'Arse chaque Canton ses Approvisionnemens cédens. Le même esprit a percé délibérations de la Diète, toutes qu'il a été question d'objets d'Adm tion, qui pouvoient paroître suscep d'un Régime Central aussi bien que nal, & à l'égard desquels l'Acte de tion avoit laissé à la prudence des teurs du Pays de statuer. Ainsi la des Sels a été déclarée dissoute, de que l'Administration Nationale des Po on a autorisé les Cantons à prendre individuellement, par rapport à l'un l'autre objet, les déterminations pa lières, qu'ils trouveront bon d'adop nouveau, à l'exemple de ce qui a ci-devant.

EXTRAIT des Nouvelles de Pa du 11. Thermidor (30. *Juillet.*)

„ Le *Sénat-Conservateur* a procédé dans la Séance qu'il a tenuë le 9. *Ther* au remplacement des soixante Membres *Corps-Législatif*, sortis de cette Assem avant la Session de la présente année. sçait, que le Sénat a du choisir mainte pour la première fois, parmi des Cand présentés par les Départemens; cette constance l'a obligé d'attendre la com tion des Collèges-Electoraux, ainsi l'issuë de leurs opérations; c'est la que les Elections de l'an 11. pour les cipales Autorités de la République tardives, que celles pour le *Corps-Lé tif* sont seules commencées jusqu'ici. la Liste des Députations de *Législat*

ont été nommées avant-hier pour la
e de Départemens, appellée par le ſort
avoir la première cette part plus immé-
te à la Repréſentation Nationale. "

„ Pour le Département de l'*Aube*, Chef-
u *Troyes*, les Citoyens *Rivière*, & *Grate-*
in-Morizot. "

„ Pour la *Charente*, Chef-lieu *Angoulé-*
, les Citoyens *Ponjaud*, & *Labbé*. "

„ Pour *Eure & Loir*, Chef-lieu *Chartres*,
Citoyen *Roquin* (de *Vienne*.) "

„ Pour la *Gironde*, Chef-lieu *Bordeaux*,
Citoyens *Legris*, Fils; *Partarrieu*, *Bre-*
t, *Fontemoing*. "

„ Pour la *Loire*, Chef-lieu *Montbriſon*,
Citoyens *Chovet-Lachance*, & *Michelet*."

„ Pour *Maine & Loire*, Chef-lieu *Angers*,
Citoyens *Dupont-Dauberdiex*, *Montault-*
eſilles, & *Albert*. "

„ Pour la *Moſelle*, Chef-lieu *Metz*, les
toyens *Berteaux*, *Dumaire*, *Durbach*. "

„ Pour l'*Orne*, Chef-lieu *Alençon*, les
toyens *Dureau de la Malle*, *Bonvouſt*,
Desprès, *Lautour-Boismaheu*. "

„ Pour le *Puy-de-Dôme*, Chef-lieu *Cler-*
ont, les Citoyens *Desribes*, *Deval*, *Beau-*
ranchet. "

„ Pour le *Bas-Rhin*, Chef-lieu *Strasbourg*,
es Citoyens *Metz*, *Mathieu*, & *Franiz*. "

„ Pour *Sambre & Meuſe*, Chef-lieu *Na-*
ur, les Citoyens *Jacquier-Roſée*, & *Dupré*."

„ Pour la *Sarre*, Chef-lieu, *Trèves*, les
Citoyens *d'Hurme*, & *Deru*. "

„ Pour la *Seine*, Chef-lieu *Paris*, les Ci-
oyens *Cazé-Labove*, *Maſſena*, *Villot-Fré-*
eille, *Fieffet*, *Jacobé-Naurois*, & *Boulard*."

„ Pour les *Vosges*, Chef-lieu, *Epinal*, les
Citoyens *Lefaucheux*, *Haxo*, & *Pougny*. "

„ Le *Moniteur* annonce aujourd'hui l'ar-
rivée à *Bruxelles* du *Troiſième-Conſul*, *Le-*
brun, dans l'après-midi du 7. de ce mois.
On ſçait ici, que le *Premier-Conſul* lui-
même ne ſéjournera pas dans la *Belgique*
auſſi longtems qu'il s'étoit propoſé de le
faire, & que tout ſon projet de viſiter les
Départemens du *Rhin*, quoique déjà of-
ficiellement annoncé aux Magiſtrats & aux
Habitans de ces Contrées, n'en ſera pas
moins abandonné entièrement. Les mo-
tifs, qui ont déterminé *Bonaparte* à accé-
lérer & raccourcir ainſi ſon Voyage, ſont
inconnus du Public, mais doivent être im-
portans. Il faut cependant, qu'ils lui per-
mettent encore la viſite des Places de la
Meuſe, par leſquelles il a réſolu de retour-
ner à *Paris* dans le cours de ce mois. Le
Miniſtre de la Marine y eſt déjà revenu,
preſſé par les travaux urgens de ſon Admi-
niſtration. Depuis la capture de *la Minerve*,
il n'a été rien publié juſqu'ici, de la part
de cette Adminiſtration, ſur la Guerre Mari-
time: Mais les Avis particuliers des Ports
ajoutent encore aux petits événemens des
Côtes quelques traits d'une réſiſtance cou-
rageuſe faite par les Habitans & les Em-
ployés des Douanes contre les *Anglois*, qui
çà & là tentent de faire deſcente avec
leurs Chaloupes & Canots, le long du ri-
vage de la *Manche*, pour enlever les Beſ-
tiaux. La manière, dont les Douaniers
font leur ſervice en ces cas, leur a mérité
une Lettre d'éloges, que le Miniſtre des
Finances, d'après les ordres du *Premier-*
Conſul, a adreſſée, le 6. du courant, au
Directeur-Général des Douanes. "

„ Malheureuſement la Guerre, bornée
ſur nos Mers & entre Etrangers à des faits
à-peine dignes d'être cités, en produit tou-
jours de grands aux *Antilles Françoiſes* en-
tre les Colons & les Soldats de la Métro-
pole. Depuis quelque tems le Gouverne-
ment garde un ſilence abſolu ſur *St. Do-*
mingue; mais une Lettre du Chef-lieu de
cette Iſle, inſérée ce jour même dans une
Feuille publique, prouve ce qu'on vient
d'avancer. Elle eſt de la teneur ſuivante."

Du CAP-FRANÇOIS, *le 26. Avril.*

„ Le 8. Mars, il y a eu une Action très-
chaude à *Tiburon*. Les Brigands s'avancèrent
ſur trois Colonnes pour attaquer; mais, com-
me ils avoient ſommé la veille le Général
Noir, *Laplume*, de ſe rendre, il s'étoit préparé
à ſe défendre. L'Ennemi fut repouſſé avec
une perte conſidérable; il laiſſa après lui 300.
Nègres morts & 120. Fuſils. On aſſure, que
Deſſalines étoit avec les Brigands: Les Chefs,
qui ont ſommé le Général *Laplume*, ſont *Gef-*
frard & *Cange*. Le Général *Sarrazin*, qui
commande les Troupes à *Tiburon*, étoit parti
pour les *Cayes:* Il a rencontré ſur la route
4. à 5. cents Brigands, qu'il a mis en fuite,
après en avoir tué une cinquantaine: Les
Troupes ont perdu quelques jours aux *Cayes;*
ſans ce retard elles auroient été préſentes à
l'Action de *Tiburon*, & alors aucun des Bri-
gands n'eût échappé. Nos Dragons ſont au
Petit-Trou, & notre Infanterie eſt à *Plymouth*."

„ Le 1. Avril, il eſt arrivé 17. à 19. cents
Hommes de Troupes à la *Grande-Anſe*. "

„ Le Quartier-Général a été transféré,
il y a un mois, au *Port-au-Prince*. Pluſieurs
Régimens ont ſuivi l'Etat-Major. "

„ Les Troupes, reſtées au *Cap*, ſont com-
mandées par le Général *Clauzel*. Il a eu le
talent de s'attacher les Habitans. Le ſervice
eſt aujourd'hui plus régulier & moins fati-
guant qu'il ne l'étoit précédemment. Six
Fortins en bois ont été conſtruits autour de
la Ville; ils ſont montés de quatre Canons,
& gardés par cinquante Hommes. "

„ Nous avons ouvert la Campagne dans le
Sud. La Diviſion, venant de la *Méditerra*

gée, a filé le long de la Côte, sans toucher au *Cap*. Quelques Vaisseaux armés en Flûtes, qui venoient de *Dunkerque*, ont fait de même. Nous avons repris *Léogane* & le *Petit-Goave*. "

„ La Division de la *Méditerranée*, dont il est fait mention à la fin de la Lettre ci-dessus, portoit probablement le Bataillon *Helvétique*, qui en effet a été transporté, le Printems dernier, de la *Corse* à *St. Domingue*, pour le service de cette Colonie, malgré la répugnance qu'il avoit montrée d'abord à passer la mer, chose inusitée d'après les anciennes Capitulations. "

„ Les *Cinq p. c. conf.* sont à 53. Fr. & un cinquième. Un Avis de la Tréforerie de la République annonce, que le Semestre courant de ces Rentes sera payé en *Vendémiaire* prochain, le mois après l'échéance, en conformité de la Loi: On en prévient à l'occasion de l'avertissement, que les Transferts des Inscriptions avec jouissance de ce Semestre devront être effectués le 25. *Fructidor* (12. Septembre.) "

De BRUXELLES *le* 12. Thermidor
(31. *Juillet*.)

Hier, à cinq heures du matin, le *Premier-Consul*, Madame *Bonaparte*, les Ministres, ont quitté cette Ville, au bruit de l'Artillerie des Remparts. Le Chef-Magistrat se rend par *Maestricht*, *Liège*, *Namur*, *Mons*, *Givet*, *Sedan*, *Rheims*, *Laon*, *Soissons*, à *Paris*, où il comptoit d'arriver le 25. *Thermidor*. Avant son départ de nos murs, le Commerce de la Ville, & le Conseil-Général de la *Dyle*, lui ont leurs Fêtes. A l'Audience solem Autorités-constituées, le Préfet *Pontécoulant* le harangua, au nom Département, de la manière ci-apr

CITOYEN PREMIER-CONS

„ *Après dix Siècles de séparation avez réuni la grande Famille* Gaulo Belges *y tenoient un rang honorable leur avez rendu: Je ne crains pas d que vous les en trouverez dignes. C re aujourd'hui cette même Nation, d lustre Auteur des* Commentaires *a patriotisme & les mœurs, & dont il à opposer les vertus domestiques aux de la licence* Romaine. "

„ *La* Belgique *compte dans ses Ann sieurs époques mémorables; & l'on a qué, que le nom d'un grand Homme voit toujours attaché au souvenir d'u événement. Ce fut en défendant l contre* César, *que les* Belges *immorta jadis leur défaite. C'est sous* Char *qu'ils furent cités par lui-même c Peuple le plus belliqueux & le plus l'Europe. Le nom de* Charles-Quint *ici le beau Siècle du Commerce & Enfin, celui de* Bonaparte, *où se réunies toutes les idées de gloire & de devient pour la* Belgique *l'irréfragable de ses prospérités nouvelles.* "

„ *Organe des Habitans du Départ la* Dyle, *après vous avoir offert à* CITOYEN PREMIER-CONSUL, *but public de respect, de reconnoissance mour, qu'il me soit permis de sépare sant mon hommage, & daignez accue respectueuses félicitations d'un de vos ciens admirateurs.* "

Le 19. *Août prochain, l'on exposera en Vente publique, à* HAMBOURG, *une considérable de Caffé* Java, *en toile de Gonje, Sacs & Barriques.*

Un Hollandois *âgé de* 40. *ans, de la Religion* Protestante, *& d'une conduite chable, possédant les Langues* Françoise & Latine, *& un peu d'*Anglois; *en état d'enseigner la Géometrie, l'Algèbre, la Géographie, la Philosophie, la Physique, stoire; désireroit trouver l'occasion de conduire un Jeune-Homme à l'Académie, & ciliter le cours de ses études; ou de soigner l'éducation d'un ou de deux Jeunes-Hom une Maison honnête. On s'adressera, par des Lettres affranchies, à* WILD & HEER, *Libraires à* UTRECHT.

On demande dans une Maison d'éducation, pour la place de premier Secondant, çois *de la Religion* Catholique-Romaine, *en état d'enseigner sa Langue par princ donnera la préférence à un Prêtre. S'adresser, par Lettres franches de port, ma la Lettre* M., *à la Veuve* VIEWEG & Fils, *Libraires à* BOIS-LE-DUC.

A. HELANT, *Peintre de Portraits en mignature & en crayon, d'*Amsterdam, *neur de faire part aux Messieurs & Dames de la Ville de* Rotterdam, *qu'il y réſidence. Il fait les Portraits très-ressemblans; il en fait aussi sans que la Perso assise; le tout à un prix très-raisonnable. Ils se transporte dans d'autres Villes, y est appellé. Son adresse est sur le* Hoogstraat *vis-à-vis le* Vlas-Markt, *Lettre* 88. *à* ROTTERDAM.

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

PPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 5. Août 1803.

DE RATISBONNE, *le 23. Juillet.* Le Roi d'*Angleterre*, en sa qualité d'Electeur d'*Hanover*, a appellé de nouveau l'attention de la Diète sur ce Pays; il ne l'a fait cependant que par la simple communication de l'Exposé connu des événemens, qui ont eu lieu dans l'Electorat. Les affaires intérieures de l'*Empire* viennent de donner lieu encore à quelques incidens assez sérieux ou remarquables, occasionnés par la façon de penser des Cours de *Prusse* & de *Bavière* à l'égard de la Noblesse Immédiate de l'*Empire*. De la part de la première Cour a paru, la semaine passée, la Proclamation suivante.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, par la grâce de Dieu Roi de *Prusse* &c. &c.

On a été informé par les Papiers publics, qu'à l'occasion que le Baron de Kalb *a reconnu les Biens allodiaux d'*Oltein *comme soumis à la Souveraineté de la* Bavière, *il est émané du Conseil Aulique Impérial une Patente, laquelle enjoint aux Possesseurs de Biens de l'Ordre Equestre en* Franconie *de s'abstenir de toutes démarches de cette nature, & leur rappelle en même tems des choses & des rapports, qui en général ont été révoqués tout-à-fait en doute jusqu'ici, & qui jamais n'ont pu être consentis dans la plus grande partie du Cercle de* Franconie. " *Comme, en conséquence des Déclarations authentiques & très-peu convenables de l'Ordre susdit, il pourroit arriver, que la Patente sus-mentionnée fût notifiée aux Possesseurs de Biens de cet Ordre dans nos Principautés d'*Anspach *& de* Bayreuth, *Nous leur prescrivons & ordonnons, en rappellant nos Loix, & les devoirs qu'ils ont contractés envers nous par leur Naissance en qualité de Possesseurs de Fiefs, de repousser de pareilles Patentes, de se saisir des Personnes qui oseroient leur en faire l'insinuation, & de délivrer celles-ci à nos Tribunaux, afin qu'elles subissent la peine méritée.* " ANSPACH, le 14. Juillet 1803.

Chambre de la Guerre & des Domaines Royale-*Prussienne*, comme Collège de Souveraineté.

Depuis que la Maison *Bavaro-Palatine* est en possession des Pays, qui lui sont échus en indemnité, elle a eu plusieurs discussions avec la Noblesse Immédiate de l'*Empire*, & s'est plus éclatantes de ce genre a eu lieu avec le Comte de *Rechteren*, qui, après avoir laissé tranquillement afficher les Patentes Electorales de prise de possession, les a tout-à-coup fait arracher, & a en même tems armé ses Sujets, dont il a pris lui-même le commandement. Le centre de ces mouvemens guerriers étoit la petite Ville de *Sommershausen*, à deux lieuës de *Würtzbourg*. La Direction-Générale des Provinces *Bavaro-Palatines* en *Franconie*, siégant dans la dernière Ville, ayant cru devoir mettre à la force un terme à cette opposition, a envoyé à *Sommershausen* un Détachement, composé d'Infanterie & de Cavalerie, & accompagné d'un Commissaire. Cette Troupe, après avoir envain sommé la Ville de lui ouvrir ses Portes, y est entrée, le 14. de ce mois, de vive force, a desarmé les Habitans, & fait prisonniers le Comte de *Rechteren* & son Frère. Les Patentes Electorales de prise de possession ont été de suite affichées de nouveau, & le Comte a promis par écrit de les respecter; après quoi les Troupes Electorales ont rendu le lendemain les armes aux Habitans, & s'en sont retournées bientôt pour leur Garnison. "

On remarque en *Empire* une Nouvelle d'un autre genre, publiée avec beaucoup de bruit à *Strasbourg*; sçavoir, que, d'après un arrangement convenu entre le Gouvernement *François* & la Cour de *Vienne*, plusieurs Individus, arrêtés depuis six mois, tant en *France* qu'en *Allemagne*, *Suisse* & *Italie*, comme prévenus d'avoir co-opéré, soit à la fabrication de faux Billets de la Banque de *Vienne*, soit à la mise en circulation de ces Billets, seront transférés dans les Prisons de la dite Ville, & y traduits devant le Tribunal Criminel du Département du *Bas-Rhin*, faisant les fonctions de Tribunal spécial. Le nombre de Personnes, prévenues de ces délits, & saisies par-tout jusque dans les Villes & Pays les plus éloignés, mais spécialement sur la rive gauche du *Rhin*, s'élève à soixante. Deux Commissaires de la Banque de *Vienne*, qui pour cette affaire s'étoient rendus à *Paris*, en sont revenus à *Strasbourg*, & y donneront au Tribunal Criminel tous les renseignemens, qui sont à leur connoissance ou à celle de leurs Commet-

tans. Le Procès, qui s'instruira en conséquence, ne pourra que devenir fa
l'importance de la trame découverte, & par son jugement sur Territoire étra

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 12. Thermidor (31. J

„ Le *Journal officiel* publie aujourd'hui quelques Extraits des Journaux de
qu'au 22. Juillet. Il s'y agit de la discussion du Plan, reproduit le 18. du même
Communes Britanniques par le Secrétaire de la Guerre, pour la levée générale
Hommes en état de porter les armes, depuis l'âge de 17. ans jusqu'à cin
On rapporte ensuite les Messages du Roi d'*Angleterre* à ses *Communes*, en d
du 21. Juillet, le premier ayant pour but de presser l'adoption des mesures P
Militaires extraordinaires, l'autre tendant à solliciter un Subside pécuniaire en
Maison d'*Orange*. Tout donne lieu, dans le *Moniteur*, à des Notes plus lon
Texte, lesquels malheureusement, Original & Commentaires, semblent trop loin
les augures de la réconciliation des deux Parties. Mr. *Windham* ayant dit,
mander l'appel aux armes général, qu'il falloit se pénétrer de l'idée, que c
lutte de *Rome* contre *Carthage*, & que l'*Angleterre* auroit certainement le m
l'Ennemi parvenoit à s'en rendre maître; — " non, Mr. *Windham*, non (rép
„ Nous châtierons une centaine de Familles d'*Oligarques*, dont les conseils
„ ce pésent même sur leur Gouvernement, & qui sont chargées de tout le
„ été versé en *Europe* pendant ces dernières années: Nous ferons jouir le
„ *glois* de tous les bienfaits de l'Egalité, & nous établirons une Alliance
„ qui assure le repos de l'*Europe*, la civilisation des Deux-Mondes, &
„ tion de l'Espèce Humaine. " Les Amis de l'Humanité avoient bien de
faire les voeux les plus ardens pour la Paix: Elle seule, avec le secours du
voit déraciner les haines, effacer les souvenirs funestes, & rendre le bonheu
ples & aux Familles. Un ouvrage aussi salutaire & à-peine commencé, la G
Politique qu'elle inspire, en arrêtent les progrès & menacent de le détruire
aussi, sous ce rapport, avoit bien besoin d'un long repos: Beaucoup de ses
gitifs pendant les dernières années dans la *Grande-Brétagne*, & depuis adop
veau par leur Patrie, s'y trouvent investis de la confiance du Gouvernement
dans ses Cités; & voilà que des Ecrivains *Anglois* leur rappellent leurs mal
vices de la terre hospitalière, les plaçant entre les devoirs de la reconnoissance
de vieux ressentimens, & entre la fidélité ou le dévouement dûs à la Répu
François, qui se trouve lui-même dans cette position délicate, & dont la
guée fournit aujourd'hui les Articles Politiques du *Mercure de France*, en
un à éclairer la conscience de ses anciens Compagnons d'infortune: Le
l'a réimprimé en entier: Nous en ferons connoître, dans la suite, la partie
sentielle. — On a la bonne Nouvelle de l'heureuse arrivée à *Cadix* du Vaiss
l'Aigle, & à la *Corogne* de toute une Escadre commandée par le Contre-A
partis respectivement de *St. Domingue*. — *Cinq p. a. conf.* 53. Fr. & un d

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *jusqu'au* 22. *Juillet*.

„ Le Bil, pour augmenter la Force Nationale armée par une Levée g
sentoit tant de considérations & de difficultés, qu'il a successivement épro
délais. Ceci donna lieu à l'ancien Premier-Ministre *Pitt* de se plaindre, d
des *Communes* du 13. Juillet, de la lenteur des opérations du Gouverne
époque, où il falloit déployer toute l'activité possible contre un Ennemi ha
prenant, dont les projets tendoient à anéantir l'Indépendance & à détruire
de la *Grande-Brétagne*. Le Premier-Ministre actuel répondit, " que ne
„ plus que lui la nécessité de prendre des mesures promtes & vigoureuses
„ falloit, pour en assurer le succès, qu'elles eussent été mûrement pesées
„ dans le silence du Cabinet. " La Motion fut ajournée à Lundi, 18.
jour-là le Bil fut donc de nouveau soumis aux délibérations de la Chambre
Plan, tel qu'il se trouve présentement rédigé & que le Secrétaire-d'Etat p
l'a de nouveau présenté, tous les Habitans mâles des trois *Royaumes-Unis*
17. à 55. ans, doivent être enrégîtrés dans leurs Paroisses respectives, &
quatre Classes, dont la première comprendra les Hommes non-mariés de

seconde les Hommes non-mariés de l'âge de 30. à 50. ans. La troiſième Claſſe compoſée des Hommes de l'âge de 17. à 30. ans mariés, & n'ayant pas plus de deux au-deſſous de l'âge de 2. ans; tandis que dans la quatrième Claſſe ſeront les Hommes au-deſſous de l'âge de 55. ans, non-compris dans les trois Claſſes précédentes. Enfin le Plan entre dans le détail de ce qui concerne les exercices Militaires de cette Claſſe, & les moyens de former les différentes Claſſes au maniment des Armes, conformément au but du ſervice, auquel elles ſont deſtinées. Toutes ces meſures devroient ſubſiſter jusqu'au rétabliſſement de la Paix entre les Puiſſances actuellement belligérantes. Les débats furent longs & multipliés; mais, tandis qu'on étoit d'accord ſur la néceſſité d'une Défenſe Nationale, plus étenduë que la Milice ſubſiſtante, il ſe conçoit naturellement, que cette diſcuſſion fut très-particulariſée & ne concernoit que des arrangemens partiels. — Deux jours après, 20. Juillet, Mylord *Pelham* remit à la Chambre-*Haute*, comme le Chancelier de l'Echiquier aux *Communes*, un Meſſage du Roi, d'une teneur remarquable. Celui, qui fut lu dans la Chambre-*Baſſe*, étoit de la teneur ſuivante. "

GEORGE R. Sa Majeſté, ſe repoſant ſur l'appui efficace de ſes fidèles *Communes*, recommande à la pourſuite énergique de la préſente Guerre, où nous nous trouvons engagés, & recommande de faire toutes les diſpoſitions, qui ſeront requiſes pour ſubvenir aux frais de cette Guerre, & généralement de prendre toutes les meſures, que l'exigence préſente de l'Etat rend néceſſaires. "

Un Meſſage pareil & l'eſprit, qui paroît s'être emparé généralement de la Nation, montrent que trop, combien peu l'on compte ſur le ſuccès d'une Médiation quelconque. Cet eſprit eſt devenu tout-à-coup Militaire: L'on parle, comme d'une choſe poſſible, d'un débarquement, qu'on regarde comme le coup de deſeſpoir d'un Ennemi, auquel il ne reſte d'autre moyen de nous nuire que de riſquer la fleur de ſon Armée, protégée par une Marine novice, à une tentative ſi pleine de hazards: Mais, en parlant de la poſſibilité d'une telle Expédition, l'on s'accoûtume à l'idée; elle n'effraye plus comme ſur la fin de 1792, & l'on enviſage la circonſtance ſimplement ſous un point de vuë Militaire. Le Duc d'*York*, en ſa qualité de Commandant en chef, a écrit une Lettre-Circulaire aux Officiers-Généraux commandant les divers Diſtricts, pour les inviter à ſeconder l'exécution des Plans de défenſe, adoptés par les Lieutenans de Sa Majeſté. Il inſiſte particulièrement ſur l'établiſſement de Compagnies franches, ainſi que ſur la formation de quelques Corps de Guides & de Pionniers, en faiſant ſentir les ſervices, que peuvent rendre les uns & les autres, particulièrement l'utilité, dont peuvent être des Troupes irrégulières, en inquiétant, haraſſant, & trompant l'Ennemi, dans le cas d'une Invaſion. " Dès l'inſtant, dit-il, qu'un débarquement aura été effectué, le grand objet des Troupes irrégulières doit être de haraſſer, d'alarmer, & de fatiguer l'Ennemi, rien ne peut mieux concourir à ce but, que les opérations de petits Corps d'Armée bien au fait de la ſituation locale du Pays. — Ils l'inquiéteront ſans ceſſe, ſans jamais s'engager ni courir eux-mêmes aucun riſque, ayant tout le Pays ouvert derrière eux &c. " Le Tirage pour l'Armée de réſerve a déjà eu lieu dans pluſieurs Comtés. Dix Régimens de ligne doivent être complettés ſur-le-champ avec des Recruës, provenant de cette Armée de réſerve; & dix Bataillons de ces Recruës doivent être ajoutés à l'Armée de ligne; de ſorte que les Troupes régulières vont être augmentées d'environ 20. mille Hommes. Il ſera établi des Camps en pluſieurs endroits, un notamment à *Stokes-Bay*, qui ſera compoſé de quatre Régimens ſous les ordres du Comte de *Somerſet*. Le Roi ſera, ſur la fin de l'Eté, la viſite de tous ces Camps; &, dans le cas d'une Invaſion, Sa Maj. ſera accompagnée d'un Conſeil-de-Guerre, afin de ſe porter par-tout où le danger ſeroit le plus imminent. L'on ſe rappelle dans cette conjoncture tout ce qui s'eſt fait, s'eſt dit, ou a été écrit dans les mêmes circonſtances, lorſque l'*Angleterre* ſe trouva menacée, ſous le Règne d'*Elizabeth*, par la fameuſe Armade *Eſpagnole*. Les Contributions & les Levées Volontaires ſe multiplient & s'augmentent, à l'effet de ſoutenir le Gouvernement & d'enflammer de plus en plus l'ardeur & le courage de la Nation. La Ville de *Londres* vient de donner l'exemple. On y a formé le projet d'Aſſociations, qui ſerviront à leurs propres dépens; & dans une Aſſemblée, que le Commerce a tenuë hier au Caffé de *Lloyd*, il a été réſolu, ſur la propoſition de Sir *Francis Baring*, " de donner, s'il eſt poſſible, encore plus de force & d'énergie aux efforts du Gouvernement, afin de le mettre en état d'oppoſer une réſiſtance efficace à

„ l'Ennemi le plus dangereux, le plus téméraire, & le plus invétéré, qu'ait
„ *Brétagne*; d'accorder à cet effet des Récompenses & des encouragemens
„ Défenseurs de la Patrie &c. " Il fut d'abord proposé d'assigner 10. mille
dessein: La Somme fut trouvée trop modique: On parla de 30. mille. Enfin
à 20. mille L. St., & la Résolution fut prise en conséquence. "

„ Hier, le Secrétaire-d'Etat Lord *Hawkesbury* a remis aux *Communes* un
Roi, portant, " que, S. M. ayant pris en considération la présente situati
„ stre Maison d'*Orange*, les liaisons & la parenté, qui existent entre S. M.
„ son, ainsi que les importans services, qu'elle a rendus en différentes occa
„ dant la durée de la dernière Guerre, Sa Maj. se repose sur la libéralité &
„ de ses fidèles *Communes*, pour prendre tels arrangemens, qu'on pourra jug
„ res, tant par rapport à la situation de ces illustres Personnages qu'à celle
„ les présentes circonstances." Sur la Motion du Premier-Ministre, ce Messa
en considération par la Chambre en Committé du Subside, Lundi 25. Juillet.

„ Les Listes de nos Ports continuent d'annoncer plusieurs Prises, entr
d'une Frégate *Françoise* de 44. Canons, faite par la Frégate du Roi, *la Dori*
conserve avec *le Thunderer* de 74. Canons, s'est aussi emparée d'un Brick de
Nation. — *Banque*, 140. & demi à 142. *Ann. conf. à* 3. *p. c.* 53. & un huiti

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *jusqu'au* 29. *Juillet.*

„ Dans la présente position des choses, après les troubles mal-éteints de l'
la veille d'une Invasion, dont le Gouvernement *François* nous menace, l'on ne p
s'attendre à voir l'esprit séditieux des Mécontens *Irlandois* éclater par des entrep
les & sanglantes. Les premiers rapports, qu'on a eus à ce sujet, ont été très
confus. Il sembloit, qu'il ne s'agissoit que du Meurtre de Mylord *Kilwarden*,
de la Cour du Banc du Roi en *Irlande*, assassiné avec son Neveu & le Colonel *Br*
les Ruës de *Dublin*, le 23. de ce mois, & que cet Assassinat étoit le fruit d'une
personnelle: Mais un Message, que le Premier-Ministre a remis hier à la Chambre
munes, ne laisse plus aucun doute, que la fin tragique de Mylord *Kilwarden* ne
seule circonstance des affreuses suites du soulèvement d'une Populace, à laquelle
faites secrets, en correspondance avec des Chefs Mécontens, ont fourni non-seu
Armes, mais encore d'autres moyens de destruction & de carnage. Dans ce Messa
„ que S. M. donne, avec le plus grand regret, connoissance à ses fidèles *Commu*
„ éclaté en *Irlande* un esprit traitreux & rebelle de soulèvement, qui s'est mani
„ circonstances d'une cruauté particulière à *Dublin*; que Sa Maj. se repose, avec
„ re confiance, sur la sagesse de son Parlement, à l'effet de prendre telles mesu
„ trouvera les meilleures pour la protection & la sûreté des fidèles Sujets de Sa M
„ cette partie du *Royaume-Uni*, ainsi que pour le rétablissement & le maintien
„ quillité générale. " Sur ce Message, & après de très-courts débats, il a é
immédiatement, lu trois fois successives dans la même Séance, & envoyé ensuite
bre des *Pairs*, un Bill, pour autoriser le Lord-Lieutenant ou le Gouverneur en c
lande à saisir & emprisonner toutes les Personnes, suspectes de tramer des entrep
tes contre le Gouvernement de Sa Majesté. — La trame a éclaté par un soulèvem
dans la Capitale de l'*Irlande*, dont une Proclamation, renduë le 24. par le Vice
Conseil de l'*Irlande*, contient les principales circonstances. On y voit, qu'après
été répandu un grand nombre de Billets séditieux & de soi-disant Proclamations
neur traitreuse dans la Ville de *Dublin*, une multitude soulevée (des Particuliers
à 4000. Hommes,) armée de fusils & de piques, a attaqué le Lord, Vicomte
Grand-Juge du Tribunal du Roi, l'a retiré avec violence de son Carosse, avec
le Rév. *Richard Wolfe*, & l'a assassiné à coups de pique, de la manière la plus
ne &c. — On voit dans diverses Lettres de *Dublin*, qu'il s'en est ensuivi un Comb
Ruës de *Dublin*, dont, après que plusieurs Personnes, nommément le Colonel *Br*
rent perdu la vie, le résultat a été, que plusieurs des Séditieux ont été saisis: Le
est un nommé *Mac-Cable*, qui a eu une grande part dans toute la conduite de
Malgré la virulence, qui anime & conduit leur Parti, ils seront punis d'une ma
plaire. — En attendant, ces Nouvelles n'ont pu manquer de produire un effet tr
sur les Fonds. — Les *Ann. conf. à* 3. *p. c.* sont actuellement à 51. & demi. "

De LONDRES, *le* 4. *Août.* On apprend d'*Amsterdam*, que le Vice-Amir
de Winter, y est arrivé venant du *Texel*, où un Bâtiment *Prussien* l'avoit transpor